

ACTION ÉNERGIE

SUPPRIMER 40 %

DE TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR

Autres ERP	La Cité des Congrès de Nantes	
	Centre de Congrès	
	Localisation :	Nantes (Loire-Atlantique)
	Effectif :	73
	Contact :	Denis CAILLE
	Mèl :	Denis.caille@lacite-nantes.fr



« Notre profil de consommation montre que nous avons un talon fixe de consommation d'électricité d'environ 15% qui ne dépend pas de notre activité et sur lequel nous avons des leviers simples d'amélioration notamment grâce à notre supervision et à la programmation horaire. L'idée est donc de rechercher les équipements et installations qui pourraient être stoppés durant les périodes d'inoccupation. »

Denis CAILLE, Directeur Général Adjoint

PROGRAMMER LES PLAGES DE FONCTIONNEMENT ET D'ARRÊT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR EN FONCTION DE L'OCCUPATION EFFECTIVE DES ESPACES

Investissement	Gains financiers	Temps de retour
Aucun	8,5 k€ / an	Immédiat
Économies d'énergie/an	63 000 kWh élec 39 000 kWh réseau de chaleur	

Accompagnées par l'ADEME, 49 entreprises témoignent qu'il reste des gisements de performance importants sur les matières et l'énergie.

Retrouvez l'ensemble des actions de ces entreprises et vous aussi passez à l'action !



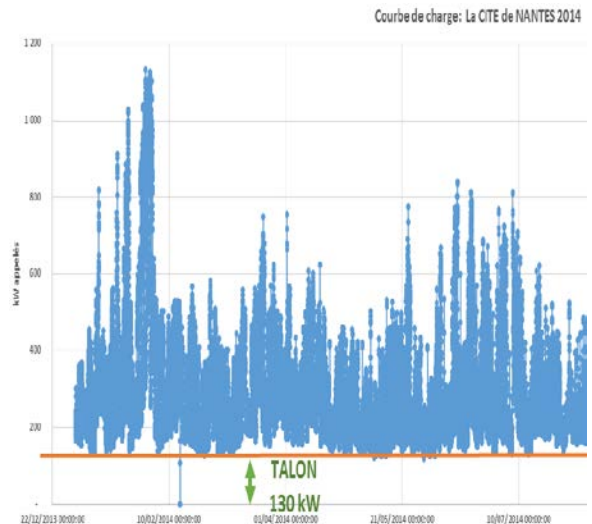
IMPACT DE L'ACTION

- 14,7 t CO₂e/an
soit l'équivalent de 58 100 km en voiture

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POTENTIELLE DE 200 MWh PAR AN

Le diagnostic a permis d'identifier un talon fixe de 130 kW durant les périodes d'inoccupation de La Cité représentant un gisement potentiel de 200 MWh par an. Même s'il est impossible de supprimer complètement ce talon de consommation, un niveau élevé doit alerter l'entreprise sur la nécessité de mener des investigations.

Les investigations ont montré entre autres que les 4 centrales de traitement d'air du bâtiment des bureaux administratifs fonctionnaient en continu alors que ce bâtiment n'est pas occupé la nuit et le week-end. Ces temps de fonctionnement inutiles représentent près de 3 000 h/an.



ADAPTER L'ENGAGEMENT DES CENTRALES AUX HORAIRES DE BUREAUX

La Cité a décidé de mettre en place la programmation horaire sur la GTC (gestion technique centralisée) autorisant le fonctionnement nominal des centrales de traitement d'air durant les périodes de présence du personnel dans les bureaux, avec des temps de redémarrage permettant de conserver le niveau de confort actuel à l'arrivée du personnel dans les bureaux. Cette action permet de générer une économie de 8,5 k€/an.

AJUSTER LES QUANTITÉS D'AIR NEUF TRAITÉES AU PLUS PRÈS DU BESOIN

Les efforts vont se poursuivre avec la mise en place de sondes CO₂ sur les centrales de traitement d'air afin de gérer au plus près les quantités d'air neuf traitées qui impliquent des consommations de chaud ou de froid importantes. En effet, la concentration en CO₂ est représentative de la concentration en occupants. Dès lors, il est simple d'ajuster le débit d'air neuf à insérer. Ce principe est tout à fait adapté aux locaux à occupation intermittente et variable comme les salles de conférences et de spectacle.

Retrouvez le plan d'actions de la Cité des Congrès de Nantes.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

www.ademe.fr

Octobre 2016



EN PARTENARIAT AVEC :

